



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 08 2021

Le club avait 29 licenciés pour la saison 2020 - 2021.

Personnes présentes : Patricia et Serge JEANDROT, Mickaël PLOQUIN, François LOUDENOT, Christian GOUADON, Florian HERSARD, Diego VANHOUTTEGEM, Stéphane VALENCE, Quentin LAUTHIER, Lydwine RENAUT-DRAI, Armand et Valentin GENOT, Pierre BUONO, Margaux LASNEAU.

Personnes excusées : Paul Louis et Camille RICHEZ, Yohann JAMET, Jaquis FOURNIER, Manon VENNEVIER

12 personnes présentes et 3 procurations, le Quorum est atteint.

1. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021

Cette saison sportive fut bien écourtée à cause du COVID. Nous avons pu nous entraîner seulement au mois de septembre.

Début mars, Serge et moi avons mis notre terrain à disposition du Club afin de pratiquer notre sport dans un cadre privé. Ce qui nous prémuni des contraintes liées au nombre de personnes "en réunion", et surtout pouvoir garder un lien entre les archers. Quelques archers courageux sont venus s'entraîner.

La saison s'est terminée avec la traditionnelle surprise de l'instructeur. Merci à Serge pour avoir organisé ce tir des archers masqués. Malgré le temps capricieux, nous avons passé une très bonne journée.

Comme je l'ai annoncé au mois de juin, je préside ce soir ma dernière AG. Je souhaite remercier Serge en tant qu'entraîneur du club, tous les archers qui m'ont supportée durant toutes ces années. Merci à vous tous qui m'ont fait passer de très belles années.

Je souhaite plein de bonnes choses au nouveau bureau et aux archers.

2. RAPPORT FINANCIER :

BILAN FINANCIER AU 31 AOÛT 2021

	Recettes	Dépenses	Total
Licences	939.50 €	- 939.50 €	- €
Cotisation	1 160.00 €		1 160.00 €
Location matériel	156.00 €		156.00 €
Subvention			- €
Matériel	295.00 €		295.00 €
Administratif		- 343.14 €	- 343.14 €
Concours			- €
Frais formation			- €
Coupes du club	40.00 €	- 534.29 €	- 494.29 €
Livret A	7.39 €		7.39 €
Dépenses diverses	20.00 €	- 43.65 €	- 23.65 €
TOTAL	2 617.89 €	- 1 860.58 €	757.31 €
	Compte chèque	Livret A	TOTAL
solde au 31-08-2020	593.40 €	1 422.26 €	2 015.66 €
solde au 31-08-2021	1 343.32 €	1 429.65 €	2 772.97 €

Les comptes ont été vérifiés par Paul Louis RICHEZ qui a donné le quitus.

3. ÉLECTION DU TIERS SORTANT

Nombre de votants : 15

Sont sortants en octobre 2020 : Patricia et Serge

Sont sortants en octobre 2021 : Manon, François, Michaël P

Nom des personnes qui se présentent : Manon, François, Michaël P et Lydwine

Vote à main levée : personne n'étant contre, le vote est effectué à main levée.

Archers de la Toue Chouzéenne

Mairie de Chouzé sur Loire Place des Déportés 37140 Chouzé sur Loire
Déclarée à la Sous-préfecture de Chinon le 19 mai 2009 sous le n° : W371001196

Résultats :

Manon : 15 voix
François : 15 voix
Michaël P : 15 voix
Lydwine : 15 voix

Vote du bureau : Le conseil d'administration se réunira ultérieurement pour constituer le bureau directeur.

Nouvelle date de vote du conseil d'administration : 31/08/2021

Le bureau directeur pour l'année 2021-2022 voté à l'unanimité est composé de :

- ❖ Président : Armand GENOT
- ❖ Président d'honneur : Serge JEANDROT
- ❖ Vice-président : François LOUDENOT
- ❖ Trésorier : Diego VANHOUTTEGEM
- ❖ Trésorier adjoint : Manon VENNEVIER
- ❖ Secrétaire : Stéphane VALENCE
- ❖ Secrétaire adjoint : Mickaël PLOQUIN

- Le Conseil d'Administration :
 - ❖ **Les membres du bureau directeur**
 - ❖ Jaquis FOURNIER
 - ❖ Lydwine RENAUT-DRAI

4. RAPPEL POUR LA SAISON 2021-2022 :

Horaires des différents entraînements :

- Le mardi soir de 19h00 à 20h30 (encadré par Serge JEANDROT)
- Le jeudi soir de 18h00 à 19h00 : pour les débutants (encadré par Stéphane VALENCE et Diego VANHOUTTEGEM)
- Le samedi de 14h00 à 16h00 tir libre.

L'assemblée Générale est close avec le pot de l'amitié.

Le secrétaire
Stéphane VALENCE